

PLAQUE SIGNALÉTIQUE

ÉTIQUETTE DE CONVERSION

IMPORTANT - VEUILLEZ LIRE ET SUIVRE

- ✓ Avant de commencer, veuillez lire attentivement toutes les instructions.
- ✓ N'enlevez pas les étiquettes, plaques ou avertissements permanents de l'appareil. Cela pourrait annuler la garantie.
- ✓ Veuillez respecter tous les codes et les règlements locaux et nationaux.
- ✓ Veuillez vous assurer que cet appareil est bien mis à la terre.
- ✓ La prise de courant devrait être toujours accessible.
- ✓ L'installateur doit confier ces instructions au consommateur qui les conservera pour l'usage de l'inspecteur local et pour s'y reporter ultérieurement.



L'installation doit être conforme aux codes locaux, ou en l'absence de ceux-ci, à la dernière édition du National Fuel Gas Code ANSIZ223.1. L'installation électrique doit être conforme à la dernière édition du Code national de l'électricité, ANSI/NFPA70 et/ou aux codes locaux. AU CANADA : L'installation doit être conforme au CAN/CGA-B149.1, Code d'installation du gaz naturel ou au CAN/CGA-B149.2, Code d'installation du propane en vigueur et/ou aux codes locaux. L'installation électrique doit être conforme au Code canadien de l'électricité CSA C22.1, partie 1, en vigueur et/ou aux codes locaux.

INSTALLATION DANS UNE MAISON PRÉFABRIQUÉE (MOBILE) : L'installation doit être conforme au Manufactured Home Construction and Safety Standard, Titre 24 CFR, Partie 3280 (anciennement le Federal Standard for Mobile Home Construction and Safety, Titre 24, HUD/Partie 280) ou, lorsque cette norme n'est pas applicable, au Standard for Manufactured Home Installations, ANSI/NCSBCS A225.1, ou aux codes locaux, là où il y a lieu.

INSTALLATION DANS UNE CARAVANE DE PARC : L'installation doit être conforme aux codes de l'État ou aux autres codes ou, en l'absence de tels codes, au Standard for Recreational Park Trailers, ANSI A119.5.

L'installation de tout appareil au gaz doit être effectuée par un technicien qualifié. Par mesure de sécurité et pour faciliter le service, un robinet d'arrêt de gaz manuel doit être installé dans le tuyau d'alimentation en gaz, juste avant l'appareil.

Si vous utilisez une source d'alimentation électrique extérieure, cet appareil doit être, au moment de son installation, mis à la terre conformément aux codes locaux en vigueur ou, en l'absence de tels codes, conformément au Code national de l'électricité, ANSI/NFPA 70.

Cette cuisinière est livrée avec une pellicule protectrice recouvrant les pièces en acier et en aluminium.
Cette pellicule doit être enlevée avant l'installation ou l'utilisation de l'appareil.

À L'INTENTION DE L'INSTALLATEUR SEULEMENT

**CETTE CUISINIÈRE EST RÉSERVÉE À L'USAGE
RÉSIDENTIEL UNIQUEMENT.**

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

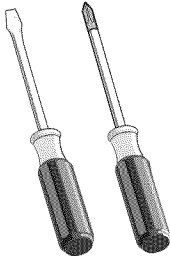
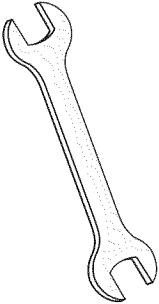
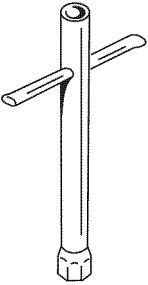
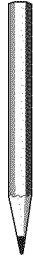
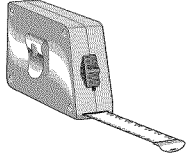
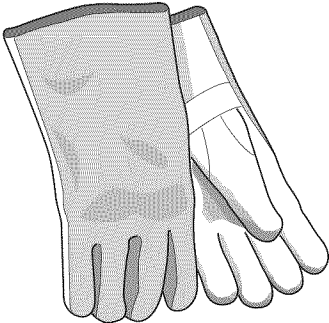
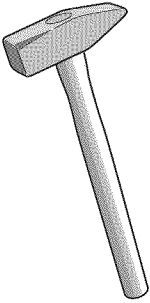
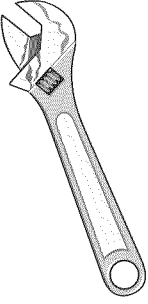
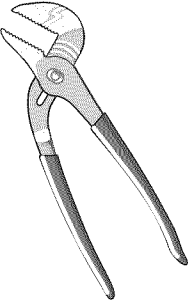
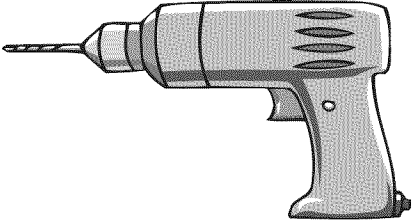
AVERTISSEMENT!

CET APPAREIL DOIT ÊTRE INSTALLÉ PAR UN INSTALLATEUR QUALIFIÉ.

Une mauvaise installation, modification, réparation ou un mauvais réglage ou entretien peuvent causer des blessures ou des dommages matériels. Consultez un installateur qualifié, un agent autorisé ou le fournisseur de gaz.

IMPORTANT : L'utilisation de vêtements et de gants de protection est recommandée lors de la manutention et l'installation de cet appareil.

OUTILS REQUIS POUR L'INSTALLATION

				
Tournevis	2 - Clef	Clef à poignée en T	Crayon	Mètre à ruban
				
Gants de protection	Marteau	Clef à molette	Pince multiprise	Perceuse